

LANRODEC

OCTOBRE 2022 | N°163



*Les p'tites nouvelles
de la rentrée*





MAIRIE

Le Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
commune-lanrodec@orange.fr
www.lanrodec.fr



www.facebook.com/communelanrodec

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Fermée les mardis et jeudis après-midi

Permanence d'un élu le samedi matin de
10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er} samedi du mois : Jean-Yves Jourden

Le 2^{ème} samedi du mois : Solène Steunou-Roquinarc'h

Le 3^{ème} samedi du mois : Emmanuel Dartailh

Le 4^{ème} samedi du mois : Aline Briand-Le François

Sommaire

Mot du Maire	3
Vie municipale	4
Vie communale	14
Vie scolaire	18
Vie associative	20
Intercommunalité	23
Infos pratiques	32
Vie culturelle	34

Publication de la commune de Lanrodec

Responsable de la publication : Jean Pierre LE GOUX

Comité de rédaction : Commission communication

Photos : Maire de Lanrodec, Pixabay, associations, Le Télégramme (photo de Bernard Sabot), Facebook (G. Routier Et P. Prido).

Impression : Repro Copie

Distribution : La Poste

Tirage : 600 exemplaires - octobre 2022

ÉCOLE

Maternelle..... 02.96.32.63.57

Primaire / bureau de la directrice ... 02.96.32.63.64

Garderie 02.96.32.63.64

Restaurant scolaire 02.96.32.65.85

E-mail : ecoledelanrodec@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Horaires (en période scolaire) :

- lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
- mercredi de 15 h 00 à 18 h 00
- samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Horaires (pendant les vacances scolaires) :

Le mercredi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Tél. : 02.96.32.65.07

E-mail : contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Leff Armor Communauté (siège)..... 02.96.70.17.04

Moulin de Blanchardeau CS60036

22290 Lanvollon

www.leffarmor.fr

Site de Châtelaudren-Plouagat 02.96.79.77.77

Petite enfance - La Cabane des P'tits Loups

02.96.79.72.75

4 bis Rue du collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Accueil de loisirs au Pass'Age..... 02.96.79.79.12

1 Rue du Collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Office du tourisme - Falaises d'Armor

2 Rue du Maillet

22170 Châtelaudren-Plouagat

www.falaisesdarmor.com

Tél. : 02.96.79.77.71

DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Période basse saison du 1^{er} novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Période haute saison du 1^{er} avril au 31 octobre :

8 h 30 -12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1^{er} mercredi du mois), vendredis, samedis

Fermée les mardis, jeudis et dimanches

Tél. : 02.96.79.59.11



Ce bulletin est traditionnellement celui qui suit la rentrée.

La rentrée au niveau scolaire a été bien réussie et sereine malgré les inquiétudes de début d'année, malgré le retour du Covid.

Un effectif autour de 120 élèves qui permet une bonne répartition et encadrement avec 20 enfants par classe en moyenne.

Le temps de l'été est encore présent et nous bénéficions de températures qui restent agréables voir peut-être anormales.

Nous avons aussi en mémoire les méfaits du soleil, les incendies, les degrés excessifs de juillet et août à certaines périodes, même si nous avons été en Bretagne plus épargnés mais concernés quand même à plusieurs niveaux par l'évolution du changement climatique, surtout si les records actuels deviennent la norme de demain.

Dans cette édition nous reprenons à travers un avertissement exprimé par la Communauté des Communes et la Préfecture, les craintes d'aujourd'hui, les conséquences à court terme et les comportements à tenir ou modifier.

Dans un autre domaine : celui de l'énergie, l'histoire se répète pour ceux qui ont connu le premier choc pétrolier. Les gouvernants de l'époque avaient exprimé avec force la nécessité de réduire drastiquement leur consommation énergétique : pétrole, gaz, électricité.

Le message est revenu d'actualité avec même les appels des plus grands fournisseurs d'énergie, à consommer immédiatement moins de gaz et d'électricité.

La guerre continentale barbare et sanglante aura sans doute été l'élément déclencheur avec les effets corollaires sur l'énergie et conjonctions induites sur la production industrielle et sur les ressources agricoles et bien sûr alimentaires. L'amplification de l'inflation, les effets anxigènes de l'épidémie, des conflits, du réchauffement climatique doivent nous mobiliser pour réussir à fracturer les individualismes qui consomment l'intérêt général et ce ne sont ni la panique ni la résignation qui permettraient d'affronter le proche futur.

Les enjeux énormes exigent une mobilisation massive à toutes les échelles : individuelle, collective, nationale, internationale. La Première Ministre a parlé de plan national d'adaptation. Le Président de la fin de l'abondance et de l'insouciance et chacun attend beaucoup de l'intervention de l'Etat aussi.

La sobriété ce n'est ni l'austérité, ni la frugalité, encore moins une punition mais une des manières les plus élégantes de réconcilier l'économie avec la nature, la politique, la culture, peut-être un art de vivre dans une transition qui soit à la fois écologique et juste socialement.

Le parfait bon sens disait Molière fuit toute extrémité, se contentant de coupler la sagesse à la sobriété.

En famille, au travail, entres amis, dans nos communautés, nos collectivités, nous serons des artisans de construction fédératrice de paix, de sérénité, force d'adaptation et de conviction si nous nous efforçons de promouvoir l'intérêt commun porté solidairement.

Sur le plan local, le premier semestre a permis de mener et conclure presque tous les investissements les plus conséquents prévus et démarrés en 2021 :

- KERPRIN est maintenant pleinement opérationnel et apprécié. Le lave-vaisselle complète l'équipement du moment et nous envisageons de rajeunir le socle de base avec des tables et chaises, autour de 120, niveau de rassemblement maximum pour les usages privés qui sont sollicités (mariages et autres).
- BOULANGERIE : cette superbe réalisation de cœur du bourg a été transférée à leur propriétaire même s'il reste quelques finitions de détails à parfaire. Bruno Gresinski et Christelle Chavot expriment dans ce bulletin leur début, leur travail, leurs perspectives. Leur application et sérieux, leur conviction, leur détermination à faire connaître au-delà de notre commune leur orientation très qualitative augurent après la phase de démarrage, d'adaptation, une projection plus sereine. Je peux comprendre que les tous premiers ont été surpris et peut-être même déçus mais ils auront le choix de changer d'analyse et mesurer l'évolution et la qualité d'aujourd'hui. C'est un challenge privé / public relevé collectivement comme j'ai pu l'exprimer aux représentants de nos collectivités et à Monsieur le Sous-Préfet lors de l'inauguration.
- Dans un autre domaine, l'agrandissement de l'atelier communal et la juxtaposition indépendante du local chasseurs sont en cours de finition.



Les réflexions qui seront menées cet automne avec réalisation en 2023 sont :

- La maîtrise des vitesses et des flux des voitures dans tout le bourg et notamment une approche plus fine et différente vers l'école et la mairie. Ce travail sera précisé et expliqué.
- L'étude pré-opérationnelle de photovoltaïque sur le pan Sud de la salle des sports, sur la bibliothèque et peut-être une partie de la mairie.

Sur le plan intercommunal mais à Lanrodec, ce 17 septembre s'est déroulée la journée « On fait Coat ! » à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Cette journée découverte de Coat an Doch ouverte au grand public a connu une belle affluence et merci à l'Amicale Laïque d'avoir assuré la réponse au service de buvette.

Cette occasion représentait un point d'étape dans la démarche de réhabilitation du site, initiée par Leff Armor Communauté et de concrétiser le projet auprès des habitants et des premières entreprises intéressées. Une exposition commentée a permis de découvrir les esquisses du futur Coat an Doch' qui se veut avec les concours de l'Etat, de la Région, du Département, un laboratoire d'expérimentation et d'innovation dans les domaines de la jeunesse, de l'insertion, du réemploi, de l'économie et bien sûr de l'Epidé.

En pleine cohérence avec l'urbanisme de demain, du zéro arti fiscalisation et d'une réhabilitation maximale. Rappelons les éléments : un site de 25 hectares dont 14 de surfaces opérationnelles, plus de 20 bâtiments et 13 000 m² de surfaces bâties dans un bon état structurel vérifié.

Un défi conforté dans le contexte d'aujourd'hui qui devrait s'étaler sur de nombreuses années progressivement et une chance réelle pour notre territoire et bien sûr notre commune.

Le Maire.
Jean Pierre Le Goux

Décisions du Conseil Municipal

Séances des 30 mars, 4 mai, 15 juin et 24 août 2022

CM DU 30 MARS 2022

En ouverture de cette réunion, Jean Pierre LE GOUX a procédé à l'installation du nouveau conseiller, Alain GUILLOU en remplacement de Franck GENTY, démissionnaire suite à son départ de la commune.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2021 présenté par Monsieur Guyot, Receveur Municipal de Guingamp.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2021

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, il appartient à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2021 avant leur reprise au budget primitif 2022.

Il peut être affecté en tout ou partie :

Soit au financement de la section d'investissement, Soit au financement de la section de fonctionnement,

Fonctionnement :

Résultat de clôture 2021 : 491 599,16 €

Investissement :

Résultat de clôture 2021 : - 555 588 €

Restes à réaliser : 20 719 €

Proposition d'affectation :

Section d'investissement, article 1068 : 491 599,16 € ;

Monsieur Le Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget de la Commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, adopte à l'unanimité, le budget primitif communal 2022 qui se présente comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 170 353,03 € parmi lesquelles principalement :
 - Dépenses :
 - Charges à caractère général : 290 970 €,
 - Charges de personnel : 488 400 €,
 - Autres charges de gestion courantes : 82 046 €
 - Charges financières : 23 500 €,
 - Recettes :
 - Produits des services : 54 260 €
 - Impôts et taxes : 475 953 €
 - Dotations et participations : 534 474 €
 - Autres produits de gestion courante : 37 000 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 403 460,19 €

Principales dépenses d'investissement prévues en 2022 : création boulangerie, parking boulangerie et éclairage, voirie, agrandissement atelier et local chasseurs, début de projet d'une liaison douce de Coat An Doc'h au bourg, acquisition panneaux d'informations, jeux extérieurs, logiciels école, achat véhicule pour les services techniques, clôture aux abords de l'école...

Principales recettes : vente boulangerie. Diverses subventions pour 198 321 €, excédent de fonctionne-

ment de 491 599 €, emprunt de 130 000 €.

VOTE DES TAUX 2022

Le Conseil Municipal procède au vote des taux d'imposition 2022 comme suit sans modification par rapport à l'année 2021 :

- Taxe foncière (bâti) : 40,06 %
- Taxe foncière (non bâti) : 101,47 %

EMPRUNT DE 130 000 €

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer les besoins de financement des investissements, il est opportun de recourir à un emprunt.

Plusieurs propositions de différentes banques ont été sollicitées.

Après avoir étudié chaque proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de financement du Crédit Mutuel de Bretagne dont les caractéristiques sont :

- Montant : 130 000,00 €
- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 1,43 %

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner un nouveau correspondant défense suite à la démission de Monsieur Franck Genty.

Le Conseil Municipal de Lanrodec désigne Monsieur Jourden Jean-Yves pour assurer cette fonction.

ACHAT D'UN DESHERBEUR

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un désherbeur à air chaud pulsé avec lance Ripagreen, chariot de



désherbage et harnais adapté, au tarif de 2 750 € HT soit 3 300 € TTC auprès de l'entreprise Kabelis de Plouigneau. La formation de l'appareil à la livraison est comprise dans le prix de vente. Un dossier de subvention sera déposé à la Région.

QUESTIONS DIVERSES

SIGNALETIQUE

Le Conseil Municipal décide des achats de signalétique suivants :

- Plans communaux à « Kerguillerm », « Senven » et « La Croix des Maisons »,
- Panneau de direction et panneau indicateur « salle de Kerprin »,
- Changement de la vitre du panneau d'affichage à l'école,
- Acquisition d'une banderole « inscription des enfants à l'école... » par Armor Enseigne.

ANTENNE SFR/BOUYGUES

Monsieur Le Maire est en pourparlers pour l'installation d'une antenne Bouygues/SFR sur le terrain communal cadastré C 1256 situé à Kerprin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022

POINT SUR L'ÉCOLE

PORTE OUVERTE

Organisation d'une porte ouverte le vendredi 10 juin afin que les parents et futurs parents puissent visiter l'ensemble des locaux et rencontrer les enseignantes.

LIVRET SCOLAIRE

Le livret scolaire va être revu pour la rentrée prochaine de septembre 2022.

POINT SUR LES TRAVAUX

ACQUISITION D'UN LAVE-VAISSELLE ET D'UNE GAZINIÈRE POUR KERPRIN

Le conseil municipal décide l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel.

PANNEAU DE SIGNALISATION LUMINEUX

La Commission travaux est chargée, dans un premier temps, de demander plusieurs devis et d'établir un cahier des charges, en collaboration avec la Commission communication.

EXTENSION ATELIER COMMUNAL

L'architecte prévoit de déposer la demande de permis de construire prochainement afin de pouvoir réaliser les travaux nécessaires.

LOCAL CHASSEURS

La dalle va être réalisée prochainement.

SANITAIRES KERPRIN

Un nouveau sanitaire va être installé sur le site de Kerprin.

Celui-ci sera mis à disposition du Club d'éducation canine entre autres.

HAIE TERRAIN DES SPORTS

Comme prévu initialement, le Conseil municipal souhaite que la haie actuelle soit remplacée par des végétaux faciles d'entretien ou autre clôture. L'esthétisme reste à préciser. Des devis vont être demandés.

EFFACEMENT DE RÉSEAUX DANS LE BOURG

Les travaux débiteront au dernier trimestre dans la partie sud du bourg.

SALLE D'EXPOSITIONS

Des devis vont être demandés pour le rejointoiement du mur côté nord de la salle d'expositions.

BOULANGERIE

ENROBÉ

Plusieurs devis ont été sollicités afin de prévoir l'enrobé du parking de la future boulangerie.

La proposition de l'entreprise Colas pour un montant total HT de 23 235,00 euros a été retenue.

AVENANTS

Plusieurs avenants sont à réaliser en ce qui concerne les travaux de la future boulangerie, à savoir :

Avenant n°1 et 2 : Entreprise RICOU (gros œuvre) : plus-value de 1 757 HT + 975,52 € HT (placage granit, enduit intérieur acrotère)

Avenant n°3 : Entreprise LPM Étanchéité (étanchéité) : plus-value de 770 € HT (hausse des matériaux et fourniture et pose d'une agryss galvanisée)

Avenant n°4 : Entreprise SAPEC (Plomberie Chauffage Ventilation) : plus-value de 485,14 € HT (fourniture, pose et raccordement de deux bacs de sécurité pour chauffe-eau)

Avenant n°5 : Entreprise IBC (Cloisons) : plus-value de 348,78 € TTC (complément doublage local four CF1) et 453,12 € TTC (plafond coupe-feu local farine qui viendra en moins-value de l'entreprise MANIVEL Plafond suspendu)

PCAET (PROJET CLIMAT AIR ÉNERGIE)

Une étude sur le PCAET est en cours par Leff Armor Communauté.

Une consultation publique va avoir lieu du lundi 23 mai jusqu'au vendredi 24 juin dans chaque mairie et le dossier pourra être consulté sur le site internet de Leff Armor Communauté.

Le conseil communautaire de Leff Armor Communauté se prononcera par délibération sur l'approbation du PCAET de Leff Armor Communauté, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier et des observations du public.

FRELONS ASIATIQUES

Jusqu'à maintenant, la règle appliquée en partenariat avec Leff Armor Communauté dans le cadre de des-

truction de nids de frelons asiatiques sur la commune est la suivante :

Il est demandé une participation financière auprès de l'usager impacté, plafonnée sur un coût d'intervention de 90 € TTC réparti comme suit :

- 1/3 mairie
- 1/3 Leff Armor communauté
- 1/3 reste à charge de l'usager concerné
- Sous réserve de :
- La transmission de la facture acquittée d'une entreprise spécialisée (tamponnée par l'entreprise et la mairie) ;
- De l'identification avérée de l'espèce invasive ciblée ;
- Du retour dûment complété de la fiche de signalement du nid détruit.

La participation financière de Leff Armor Communauté ne peut se réaliser que sous forme de fond de concours administratif.

Le conseil municipal décide de reconduire la règle dans les mêmes conditions.

La commune prendra à sa charge les 2/3 de la somme sur un montant de facture plafonnée de 90 euros soit 60 euros maximum avant le remboursement par Leff Armor Communauté de 30 euros.

QUESTIONS DIVERSES

PROJET FUTURE STATION D'ÉPURATION EN SORTIE DE BOURG

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation de la station d'épuration de Lanrodec par Leff Armor Communauté.

Le plan de financement et les demandes de subventions ont ainsi été validés par le bureau communautaire :

Voir tableau à droite.

PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS

Monsieur Alain GUILLOU, conseiller en charge des expositions, informe le conseil municipal des

prochaines expositions à venir jusqu'en février 2023.

Pour l'instant, il est en attente d'un retour de l'école à savoir s'ils exposeront comme d'habitude en fin d'année scolaire.

L'exposition du mois de décembre au mois de janvier 2023 sera consacrée aux photographies de la commune, pour cela il souhaite y associer les élus, l'école ainsi que les administrés de la commune.

COLLÈGE DE PLOUAGAT

Un rassemblement est prévu au collège de Plouagat le vendredi 5 mai à partir de 16 heures 30 en raison d'un souhait d'ouverture de classe.

Monsieur le Maire informe le conseil que les élus sont invités à être présents si possible.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2022

TABLEAU DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Une minute de silence est observée en souvenir de Michel LE GUEN- NIOU.

Installation de Marie-Laure BOURDOIS, nouvelle conseillère municipale.

POINT SUR LES TRAVAUX

BOULANGERIE

À ce jour, les travaux sont bien avancés et la signature chez le Notaire (Mme Mr GRESINSKI - commune) a été fixée le 1^{er} juillet 2022 pour un montant de 256 143,20 € (230 000 € + TVA sur marge).

ENROBÉ

L'entreprise COLAS a terminé l'enrobé du parking de la boulangerie, il a aussi été réalisé devant la classe ALGECO de l'école avec l'avenant correspondant, le tout pour la somme totale de 26 491,00 € TTC.

Il restera à faire le traçage sur le parking de la boulangerie (à valider par la commission travaux).

ATELIER MUNICIPAL - LOCAL CHASSEURS

L'extension de l'atelier municipal est validée ainsi qu'un local chasseurs à proximité pour un montant total de 12 323,72 euros HT par l'entreprise Clément RENÉ de Plélo.

HAIE SALLE DES SPORTS

Des devis de clôtures en remplacement de la haie actuelle du terrain des sports ont été sollicités. Reste à préciser les implantations et les matériaux.

PROJET FUTURE STATION D'ÉPURATION EN SORTIE DE BOURG

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	% coût de l'opération
Acquisition terrain	5 246 €	DETR	11 1360 € soit 20 %	17,80 %
Réhabilitation réseaux Eaux parasites	103 500 €	Agence de l'eau	91 800 €	14,70 %
Travaux STEP + zone d'infiltration	448 055 €	Auto-financement	421 636 €	67,50 %
Maîtrise d'œuvre, études, frais	67 995 €			
TOTAL	624 796 €		624 796 €	100 %



CARREFOUR DU BOURG

L'ADAC doit rencontrer les élus de la commission travaux mercredi 22 juin afin de leur proposer un nouvel aménagement du carrefour et de la circulation autour de l'école. Un plan est proposé en consultation.

POINT SUR L'ÉCOLE

EFFECTIFS

M. DARTAILH informe le conseil municipal des effectifs de la rentrée prochaine annoncés par la directrice, à savoir :

116 inscrits en septembre + 9 nouveaux élèves en TPS en janvier soit un total de 125 élèves.

FRAIS DE RESTAURATION

La société ANSAMBLE qui prépare et livre les repas à la cantine nous informe d'une augmentation de 7 % de ses tarifs. La convention entre la commune et ANSAMBLE est à renouveler et pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer.

PERSONNELS ÉCOLE

Compte-tenu des effectifs annoncés et de la répartition des classes, les emplois du temps du personnel de l'école vont être revus.

TARIFS CANTINE-GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Les tarifs de la cantine et garderie sont valorisés à compter du mois de septembre 2022 comme suit :

CANTINE (10 voix pour, 4 contre et 1 abstention) :

Tarification sociale, à trois tranches, selon le quotient familial de la CAF, soit :

- De 0 à 999 € : 0,83 €
- De 1 000 à 1 999 € : 0,93 €
- De 2 000 à 2 499 € : 1,00 €
- Plus de 2 500 € : 2,94 €
- Adulte : 3,68 €

GARDERIE (10 voix pour, 4 contre et 1 abstention) :

- Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 : 0,24 €
- Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0,41 €
- Tarif quart d'heure supplémentaire (après fermeture) : 4,56 €

Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au secrétariat de la mairie.

DÉLÉGUÉ A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Monsieur Jean-Yves Jourden est désigné référent à la Sécurité Routière.

DÉLÉGUÉE A LA COMMISSION TRAVAUX

Suite au décès de Monsieur Michel Le Guenniou, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer Madame Aurélie Saintillan-Madec comme conseillère déléguée à compter de ce jour.

MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS A LA COMMISSION CULTURE

Il y a lieu de modifier les délégués à la commission « développement culturel » de Leff Armor Communauté :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer :

- Alain Guillou : délégué titulaire
- Virginie Cesbron : déléguée suppléante.

PUBLICITÉ DES ACTES

Le Maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

À compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique, sur leur site internet.

Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- Soit par affichage
- Soit par publication sur papier
- Soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal. À défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

ACQUISITION LAVE-VAISSELLE POUR KERPRIN

La société Tec Hôtel fournira le lave-vaisselle pour Kerprin au tarif de 4 400 € HT.

DOSSIER STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTES - VENTE A LEFF ARMOR PARCELLE B 970

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du projet de réhabilitation de la station d'épuration à Lanrodec, le système de lagunage va être remplacé par un filtre planté de roseaux d'une capacité de 400 Équivalent Habitant et une zone d'infiltration pour éviter un rejet au milieu superficiel toute l'année et limiter ainsi l'impact sur le cours d'eau.

Le Leff Armor Communauté propose d'acquérir la parcelle B 970 d'une surface de 8240 m² au prix de 2 472 € pour y implanter la nouvelle

station de traitement et la zone d'infiltration de 1600 m² ; Prix d'achat initial par la commune.

Les frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur.

Il est proposé de confier la rédaction de l'acte au centre de gestion des Côtes d'Armor.

ASSURANCES DU PERSONNEL – ADHÉSION AU CDG CONTRAT GROUPE

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité, ...).

Ce contrat a pour objet de regrouper, des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La collectivité de Lanrodec, soumise à obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG22.

Le mandat donné au Centre de Gestion des Côtes d'Armor par la présente délibération permet à la Collectivité d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance. La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22.

La collectivité prend acte que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou

non la décision d'adhérer au contrat-groupe souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2023.

CONVENTION REPAS CHANTIERS D'INSERTION – LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes membres de Leff Armor Communauté qui sollicitent les chantiers d'insertion Leff Armor Communauté pour des travaux d'entretien d'espaces verts ou de restauration de petit patrimoine bâti auront à leur charge les repas des agents. Une convention de partenariat est établie entre la commune et Leff Armor Communauté.

CONVENTION REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Taxe d'Aménagement (TA) anciennement appelé Taxe Locale d'Équipement, s'applique depuis le 1^{er} mars 2012 à toutes les opérations de construction mais aussi de reconstruction et agrandissements. Elle est exigible dès la délivrance du permis de construire ou d'aménager. Cette taxe est perçue par les communes (selon un taux variant de 1 à 5%) pour financer les équipements publics : eau, électricité, assainissement, voirie, etc....

L'article L.331-2 du code de l'urbanisme prévoit la possibilité d'un reversement du produit de la TA à l'EPCI qui a en charge les équipements publics et l'article 109 de la Loi de Finances 2022 prévoyant la réciprocité du partage de la taxe d'aménagement entre communes et EPCI.

Il est proposé qu'une convention soit établie entre Leff Armor Communauté et les communes concernées pour prévoir et autoriser le reversement au profit de Leff Armor Communauté de 50% de la taxe d'aména-

gement perçue par chaque commune sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor Communauté à compter de 2019.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette décision et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

CONVENTION REVERSEMENT DE LA TAXE FONCIER BÂTI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes membres de Leff Armor Communauté encaissent des recettes fiscales liées directement à l'activité communautaire sur leur territoire : Il s'agit du produit des taxes foncières acquittées par les entreprises installées sur les zones d'activités économiques.

L'article 29 de la Loi du 10 janvier 1980 prévoit en son point II, la possibilité de mettre en œuvre au profit d'un EPCI des reversements de tout ou partie des taxes foncières communales issues de zones d'activités créées ou gérées par l'EPCI.

Il est proposé qu'une convention soit établie entre Leff Armor Communauté et les communes concernées pour prévoir et autoriser le reversement au profit de Leff Armor Communauté de 50% de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par chaque commune sur les zones d'activités situées sur son territoire pour toute nouvelle construction ou extension.

Les zones concernées sont les zones économiques telles que définies au PLUiH. L'année fiscale de référence sera l'année 2018 pour une effectivité en 2019.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette décision et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.



LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la présentation des conclusions du rapport de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2017 et suivants.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2017 et suivants.

PASSAGE À LA COMPTABILITÉ M57 AU 1ER JANVIER 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la trésorerie de Guingamp souhaitant que les collectivités de Leff Armor Communauté passent à la comptabilité de norme M57.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande et décide de l'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2023.

QUESTIONS DIVERSES

RÉVISION DES BAUX COMMUNAUX

L'ensemble des baux communaux vont être à revoir afin de récupérer auprès de chaque locataire le montant de la taxe TOM réglée par la mairie.

Elle sera facturée à la réception au locataire puis intégrée dans le cadre d'un avenant au bail.

OUI PUB

Le Leff Armor Communauté nous informe que désormais tous les habitants qui souhaitent recevoir de la publicité dans leur boîte aux lettres, devront apposer un autocollant « Oui Pub ». Celui-ci est à retirer en Mairie.

Un communiqué va être fait sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la Commune.

SITE DE COAT AN DOC'H

Le 17 septembre Leff Armor Communauté prévoit une journée d'animations sur le diagnostic et les perspectives du site de Coat an Doc'h.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations aura lieu cette année le 3 septembre à Plélo et le 10 septembre à Pommerit-le-Vicomte.

EXPOSITION

Une prochaine exposition sur les « cent » est prévu par la classe de CP du 23 juin jusqu'au 4 juillet.

KERMESSE

La kermesse de l'école est fixée au 26 juin à Kerprin.

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Monsieur Alain OLLIVIER-HENRY informe le Conseil Municipal qu'une convocation va être adressée à l'ensemble des Associations pour une réunion le lundi 4 juillet à 19 heures à la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT 2022

POINT SUR LES TRAVAUX

CIRCULATION ACCÈS MAIRIE ET ÉCOLE

Monsieur Jean-Yves JOURDEN soumet au conseil municipal une proposition de travaux réalisée avec l'ADAC afin de simplifier l'accès à la mairie et la circulation près de l'école directement en provenance de la RD4 : circulation dans les deux sens avec interdiction de stationner aux abords de l'école.

La réflexion va se poursuivre sur l'ensemble de la traversée du Bourg.

AGRANDISSEMENT ATELIER COMMUNAL + LOCAL CHASSEURS + WC KERPRIN

Les travaux sont actuellement en cours.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un document est à compléter puis à renvoyer à la Sous-Préfecture afin d'anticiper ou répondre à toute catastrophe naturelle.

BOULANGERIE

L'architecte, le boulanger et les responsables travaux se sont rencontrés afin de faire le point sur quelques travaux à terminer au plus vite.

SALLE DES SPORTS

Le projet de rénovation de la salle des sports est en cours de réflexion avec ou sans panneaux solaires.

POINT SUR L'ÉCOLE

EFFECTIFS

Monsieur Emmanuel DARTAILH informe le conseil municipal que les effectifs prévus à la rentrée ont été réajustés du fait d'un départ d'une famille de la commune : 114 élèves au lieu de 116 en septembre + 9 élèves en janvier.

À ce jour, il reste 4 enfants à inscrire soit en complément à la rentrée de septembre, soit en janvier.

Compte-tenu de l'effectif de la classe de MS à la rentrée de septembre (12 élèves), le conseil municipal souhaite et demande que certains de ces enfants puissent intégrer l'école dès le premier jour de septembre si possible.

PAIN DE LA NOUVELLE BOULANGERIE À LA CANTINE

Le conseil municipal décide de solliciter la nouvelle boulangerie pour l'école dès la rentrée.

Mme Aline BRIAND-LEFRANCOIS et M. Emmanuel DARTAILH sont chargés de voir avec le boulanger quels pains et quelles quantités seront à prévoir.

NOUVELLE CONVENTION ADS

La commune est sollicitée par le Leff Armor Communauté pour une nouvelle convention concernant l’instruction des autorisations d’urbanisme.

Le Conseil Municipal émet son accord pour cette convention qui prévoit que Leff Armor Communauté se charge désormais de la transmission des dossiers à Enedis, à compter du 1^{er} juillet 2022.

CONVENTION EXPOSITIONS AVEC « LA RUCHE DES ARTS »

Monsieur Alain GUILLOU informe le conseil municipal qu’il serait judicieux de prévoir un partenariat avec l’association « la Ruche des Arts » de Langueux.

Cette association est constituée d’environ 50 artistes et a pour but de prévoir la programmation artistique de la galerie municipale.

Le conseil municipal se propose d’allouer une subvention annuelle de 1 000 euros à cette occasion, soit de ce jour à la fin 2023.

CONVENTION AVEC LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ POUR MISE À DISPOSITION D’UN BAC ÉQUARRISSAGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu’il y a lieu de prévoir une convention avec Leff Armor Communauté pour la mise à disposition d’un bac équarrissage près des services techniques de la commune et du local chasse.

Ce bac sera destiné à l’accueil d’animaux retrouvés morts sur la voie publique dont le propriétaire n’est pas identifié ou n’est pas identifiable, les cadavres entiers d’animaux sauvages classés nuisibles tués lors d’opérations spécifiques de destruction (renards, ragondins, corneilles,...) et sous-déchets (restes

d’animaux suite à une collision routières : pattes, viscères, peaux,...) non valorisables.

Ce bac d’équarrissage est également mis à la disposition des communes de St Fiacre et St Pever, auxquelles la commune de Lanrodec va solliciter une participation financière.

CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2027

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027.

A l’occasion des différents temps d’échanges organisés par les Maisons Du Département sur les territoires de février à avril dernier, le Département des Côtes d’Armor a rappelé sa volonté d’engager une nouvelle contractualisation territoriale pour la période 2022-2027, afin de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes et répondre aux besoins des costarmoricains.

Ce nouveau cadre contractuel répond aux objectifs suivants :

- Soutenir équitablement l’ensemble du territoire costarmoricain,
- Améliorer la visibilité de l’action départementale et des investissements réalisés sur les territoires,
- Soutenir les communes « rurales »,
- Favoriser/valoriser la mutualisation des projets structurants,
- Garantir/assurer la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique sur l’ensemble du territoire départemental dans un cadre administratif qui se veut souple et simple,

Il se traduit notamment par un accompagnement renforcé de la ruralité, des territoires les plus fragiles et l’adaptation des enveloppes répar-

tives selon trois « groupes » de communes identifiées :

Groupe 1 « rural » et 25M€

Groupe 2 « rural » et 16M€

Groupe 3 « urbain » et 9 M€.

L’enveloppe ainsi déterminée pour notre commune s’élève à 163 190,00 € HT.

Nous pourrions mobiliser cette enveloppe, suivant le rythme et maturité de nos projets, sur la période 2022 à 2027 et selon les modalités administratives et financières précisées dans le règlement d’intervention (annexe 1 du CDT 2022-2027) avec la condition préalable, pour la 1^{ère} demande de financement départemental, d’avoir soldé l’ensemble des opérations soutenues dans le cadre du Plan départemental de relance 2020-2021.

Le taux d’autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %.

Un seuil « plancher » de subvention, adapté aux spécificités des communes est fixé comme suit :

Soucieux d’œuvrer pour une société plus durable, le Département nous invite également à inscrire nos actions et viser les objectifs de l’« Agenda 2030 » et la prise en compte notamment des transitions écologiques, énergétiques et climatiques.

Les projets d’investissement soutenus devront répondre à l’une au moins des thématiques suivantes :

Solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d’une alimentation durable, ouvrages d’arts, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que des projets d’investissement innovant.

Afin de favoriser le développement de projets mutualisés (entre 3 communes minimum) sur les bassins de vie, un soutien supplémentaire pour-



ra être sollicité et se traduira, pour les projets éligibles par un « Bonus » financier de 20 000 € HT ou 40 000 € HT pour les opérations inférieures à 500 000 € HT et supérieures à 500 000 € HT.

Pour l'année 2022, toute opération d'investissement engagée dès le 01/01/2022 entrant dans les thématiques visées plus haut et remplissant les modalités administratives et financières pourront être soutenues. Les dossiers de demande de subvention seront à déposer sur la plateforme « démarches simplifiées » de l'Adullact pour le 15 octobre 2022 au plus tard, et au 31/07 pour les années suivantes.

Les opérations devront être engagées au plus tard avant le 31/12/2027 et réalisées dans les trois ans suivant la notification de la décision d'attribution de la subvention de la Commission Permanente de Département.

L'Assemblée est invitée à prendre connaissance de l'ensemble des documents.

Considérant l'ensemble de ces éléments,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune 163 190 € HT pour la durée du contrat ;
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

NOUVELLE ANTENNE BOUYGUES/SFR

Une nouvelle antenne pour réseaux mobiles Bouygues et SFR va être installée sur le domaine public au lieu-dit « la Croix des Maisons ».

Accord du Conseil Municipal, par 11 voix « pour » et 1 voix « abstention ».

QUESTIONS DIVERSES

TABLES/BANCS ET CHAISES DE KERPRIN

Prévoir de compléter le mobilier actuel par de nouvelles tables et bancs ainsi que des chaises (autour de 120 places). Des devis vont être demandés.

DEMANDE D'ORGANISATION D'UN LOTO PAR L'AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque souhaite organiser un loto cet hiver soit dans la salle de Kerprin si celle-ci est équipée de chaises soit dans une salle extérieure si la mairie prend en charge la location.

Le conseil municipal accepte de mettre à leur disposition la salle de Kerprin avec les chaises déjà existantes (environ 80).

BIBLIOTHÈQUE – SALLES D'EXPOSITIONS

Le sol de la bibliothèque est à revoir.

Une cloison est à faire dans la salle d'exposition du bas sous l'escalier existant.

Les joints de la salle d'exposition près de la bibliothèque sont à refaire : des devis vont être demandés.



communelanrodec
<https://www.facebook.com/communelanrodec>

Un vendredi sur deux, en semaine impaire !

Le p'tit Marché de Lanrodec

Des producteurs locaux,
des produits de qualité et
de la bonne humeur !





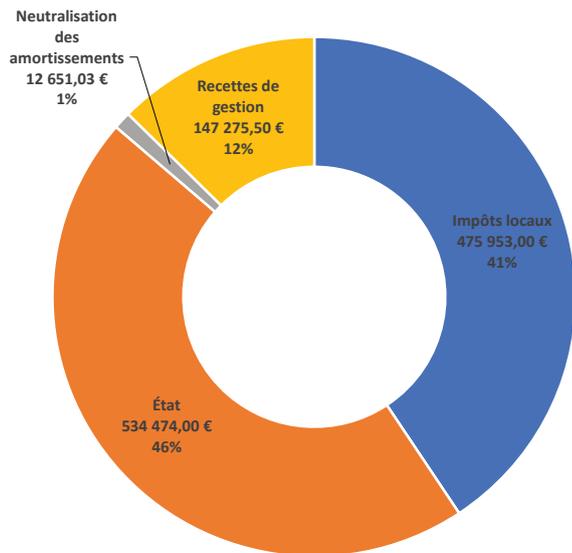
BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT 2022

RECETTES

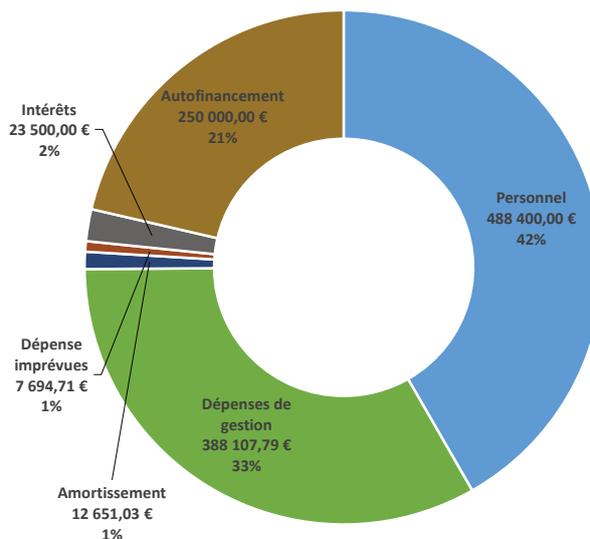
1 170 353,53 €



FONCTIONNEMENT 2022

DÉPENSES

1 170 353,53 €

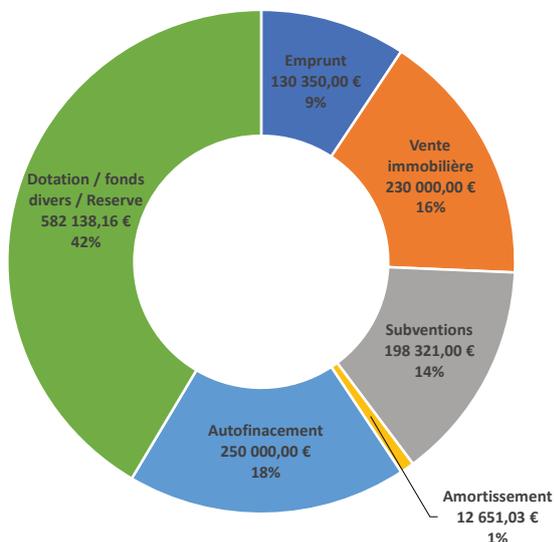


INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT 2022

RECETTES

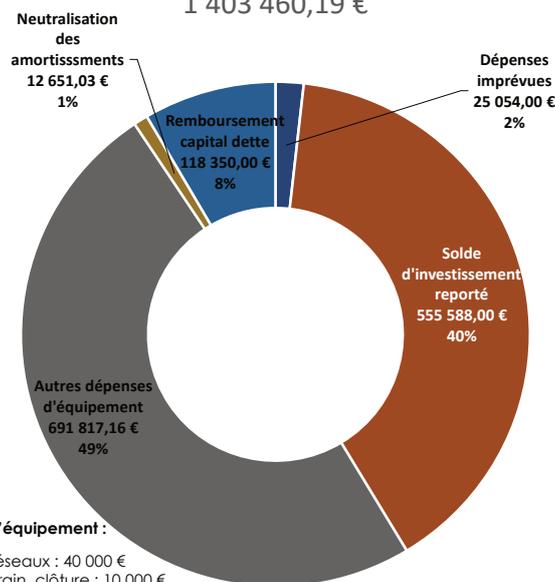
1 403 460,19 €



INVESTISSEMENT 2022

DÉPENSES

1 403 460,19 €



Autres dépenses d'équipement :

- Effacements réseaux : 40 000 €
- Acquisition terrain, clôture : 10 000 €
- Bâtiments scolaires : 10 000 €
- Installations générales : 20 000 €
- Matériel : 30 000 €
- Matériel de bureau et informatique : 20 000 €
- Kerprin : 15 000 €
- Travaux boulangerie : 250 000 €
- Salles polyvalentes-bibliothèque : 30 000 €
- Atelier communal, local chasseurs : 30 000 €
- Voirie : 90 000 €
- Autres immobilisations corporelles : 40 000 €



HOMMAGE À MICHEL LE GUENNIOU



Michel nous a quitté ce dimanche 5 juin dernier.

Il aura lutté courageusement contre la maladie qui l'aura progressivement épuisé, de manière irréversible, l'a gérer avec une grande dignité, une détermination, discrétion et confiance.

Michel a été un compagnon de longue date, élu en 1989 : 5 mandats – adjoint de 1989 à 1995. Conseiller municipal et conseiller délégué aux travaux et à la voirie de 2001 à cette année.

Un grand serviteur nous quitte en cours de mandat et pourtant en 2020 il disait avoir la pleine confiance dans la santé, la volonté de servir et la capacité complémentaire de construction.

Les dossiers ont été nombreux :

La voirie – le Bourg – l'école – les équipements sportifs – les salles et dernièrement et en particulier Kerprin et la boulangerie.

Kerprin qui lui tenait à cœur depuis les prémices avec Dédé Danno, Rémi Le Dantec et les autres tant le cadre offrait fortement à ses yeux, des potentiels de développement, de convivialité, d'animations variées basées sur la nature et l'animal auxquels il était très sensible.

Il a été aussi avec d'autres, le premier initiateur de la Fête de quartier à la Villeneuve qui prend de plus en plus d'ampleur sous son chapiteau fait maison avec beaucoup d'ingéniosité.

Mais bien sûr l'élément traceur dominant de sa vie a été la famille, la maison familiale à partir du cœur historique magnifique de la Villeneuve.

Michel, la commune de LANRODEC, tes amis te saluent, t'expriment leur respect et leur reconnaissance.

Ta mémoire continuera à traduire auprès de chacun de nous, les valeurs que tu as portées et transmises sur la société que nous formons.

Nous exprimons nos profondes condoléances et notre soutien à ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

Au revoir / Kenavo Michel.

Jean Pierre LE GOUX
Maire

NOUVEAUX ELUS



Alain GUILLOU

Maître de conférence

Remplace Franck GENTY

Habite le Bourg

Conseiller municipal



Marie-Laure BOURDOIS

Comptable

Remplace Michel LE GUENNIOU

Habite à Coat Village

Conseillère municipale



ÉTAT CIVIL

Naissances

Lazare, Ambroise **BONNY**, 10/03/2022 – La Villeneuve
Léonie, Hélène, Dominique **LE DREAN**, 19/03/2022 – Guergolie
Maïna **FORFER-LE BONNIEC**, 21/03/2022 – Lotissement Parc an Traou
Léna **LAMARCHE**, 13/04/2022 – Coat an Doc'h
Louison, Guillaume **LE GALLOU**, 22/04/2022 – Résidence Pors Héry
Alba **MEHAUTE**, 07/07/2022 – Résidence Pors Héry
Lya **LE PENNEC BENECH**, 25/08/2022 – Le Restol
Eliott **FERRÉ**, 04/09/2022 – Resmarec
Joïa **GÉRARDIN**, 16/09/2022 – Kergoust
Maëlan **GÉRARD**, 26/09/2022 – Guernadon



Décès

Louise, Marie, Francine **MALARGÉ née LE BERVET**, décédée le 22/04/2022 – Kerfouler
Michel, Yves, Marie **LE GUENNIU**, décédé le 05/06/2022 – La Villeneuve
Yves **LE FEVRE**, décédé le 17/07/2022
Mireille **LE DANTEC née RANNOU**, décédée le 03/08/2022 – Rumiquel
Maria do Carmo **RODRIGUES DO BRITO née ANDRE GERTRUDES**, décédée le 08/08/2022 – Kergoust

Mariages

Landry **MOUNDOUNGALT** et Christelle **BOUGET** - Résidence de Kergus - 21/05/2022
David **TANGUY** et Sandra **LE PAVEC** - Senven - 27/05/2022
Nicolas **JOUANNY** et Laurène **LALU** - Kerguillerm - 28/05/2022
Mathieu **LE LIORZOU** et Florence **LE COZ** - Resmarec - 04/06/2022
David **JULOU** et Laëtiffa **DELISLE-BOQUEHO** - 06/08/2022
Philippe **BRIGANT** et Françoise **GAUDIN** - Kermabon - 03/09/2022
Bruno **OGER** et Annie **CORBEL** - Kersteun - 17/09/2022



URBANISME

Permis de construire

Maxime AROARO – Impasse de la Fontaine – Maison individuelle
Aurélié DELISLE et Eroan LE DRÉAN – Le Guerglas – Maison individuelle
Elisabeth DELAFARGUE – Kerbol – Rénovation habitation
Wilfried FINET et Sandra LE VAILLANT – Calvin – Rénovation
Tanguy et Marie GUYOMARD – Kerfouler – Rénovation
Guillaume LE BARS – Kersteun – Rénovation
Vanessa MAUDIRE – Rue de Keriou – La Villeneuve – Maison
Hugo TANGUY – Rue de Ploumagoar – Pose de vélux

Déclarations préalables

Bernard DIRIDOLLOU – Kerhors – Abattage d'arbres
Alain ROUVRAI – Le Quinquis – Abattage d'arbres
Yves GALLET – Le Quinquis – Vélux
Jean-François GAUTIER – Keryvoalet – Abattage d'arbres
David LE VACON – Pont ar Bail – Vélux
Anthony COATANHAY – Pors Pin – Abri de jardin
Christine GUENO – Petit Perrien – Vélux
Maryvonne BANNER – Le Guern – Abattage d'arbres
Denise LE MOIGNE – Rue de Ploumagoar – Carport

INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE À KERPRIN



La municipalité remercie les bénévoles de la commune qui ont installé 2 tables de pique-nique sur le site de Kerprin.

REPAS DES CLASSES

Les personnes nées en 1952 (70 ans), ayant résidé ou résidants, souhaitent se rassembler et se retrouver au Moulin de Lanrodec le samedi 3 décembre en soirée.

Ils veulent associer les 60, 65 et 75 ans à cette rencontre et fête. Chaque catégorie d'âge est appelée à se fédérer et se signaler en mairie ou auprès des personnes suivantes : François Mahé, Jean-Yves Jourden, Jean Pierre Le Goux, et autres bonnes volontés de chacune des classes. Merci de vous mobiliser. Réponse souhaitée avant le 1^{er} novembre.



INAUGURATION DE LA BOULANGERIE

Le 30 juillet dernier, nous avons inauguré la nouvelle boulangerie « Hier & Deux mains ».

« Hier » car le pain proposé est au levain naturel, cuit au four à bois, à la farine Bio, comme à l'ancienne.

« & Deux mains » car le pain est pétri à la main.

On obtient ainsi un pain « naturel », digeste, nutritif et de bonne conservation.

Ce procédé de fabrication naturel utilise des matières vivantes et nécessite donc quelques ajustements. Après ces quelques semaines de fonctionnement, c'est chose faite : le levain est mûre, le four maîtrisé et la gamme de pains s'est étoffée. Du pain de campagne, du semi-complet ou du complet, des pains aux graines, des pains salés, des pains sucrés à partager ou individuels..., Christelle et Bruno vous proposent « votre pain » à la demande : « vous faites votre choix en venant à la

boulangerie ou sur le site internet, vous commandez, nous produisons selon la demande et ensemble, nous contribuons à la lutte contre le gaspillage ».

Passez commande au plus tard la veille avant 18h :

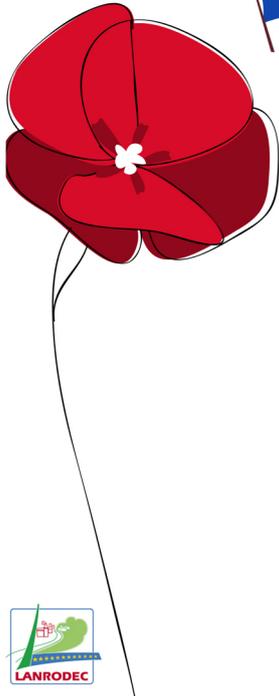
- A la boulangerie
- Par téléphone au 06.10.50.49.50
- Par le site Internet : **www.hieretdeuxmains.com** (rubrique « qui sommes-nous ? »)
- Par e-mail à l'adresse : **hieretdeuxmains22@gmail.com**

« Hier & Deux mains » est aussi un lieu convivial où vous pouvez faire une pause autour d'un café, un thé, ... car « le lien social nous tient à cœur », précisent Christelle et Bruno.





11 NOVEMBRE 2022



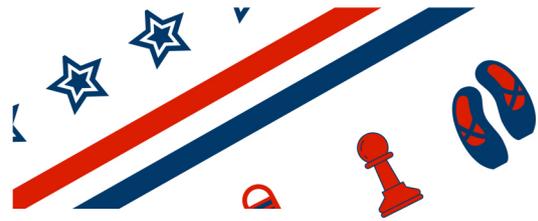
JOURNÉE DE COMMÉMORATION

Les personnes de 65 ans et plus sont conviées au repas.

Cette journée se déroulera le vendredi 11 novembre 2022 :

- 10 h 45 : Départ de la mairie pour le dépôt de gerbe et cérémonie au Monument aux Morts
- 11 h 30 : Apéritif à la salle de la Mairie
- 12 h 30 : Repas au Moulin de Lanrodec

Renseignement en mairie
02.96.32.61.61



LA COMMUNE DE LANRODEC VOUS INVITE

RENCONTRE ENTRE JEUNES SPORTIFS

Le vendredi 25 novembre à 19h00
Salle communale de la Mairie

N'HÉSITEZ PAS À REVENIR VERS NOUS POUR TOUTE QUESTION !
COMMUNE.LANRODEC@ORANGE.FR / 02.96.32.61.61

SOIRÉE JEUX

La boulangerie « Hier & Deux mains » organise une soirée jeux de société, un moment de partage autour du jeu, le vendredi 21 octobre à 20h à la salle du foyer du foot (aux terrains des sports) de Lanrodec.

C'est gratuit et ouvert à tous. Inscrivez-vous avant le 14 octobre à la boulangerie, par téléphone (06.10.50.49.50) ou par mail (hieretdeuxmains22@gmail.com).



LA COMMUNE VOUS INFORME DE SON

Marché de Noël

DIMANCHE 04 DÉCEMBRE
À KERPRIN



MARCHÉ DE NOËL DE LANRODEC

- Vous êtes *exposant* et souhaitez tenir un stand,
contactez-nous !
commune-lanrodec@orange.fr | 02 96 32 61 61

- Vous êtes *visiteur* et souhaitez venir,
prenez date...

• DIMANCHE 04 DÉCEMBRE À KERPRIN,
10H >>> 18H



RENTRÉE 2022

ENSEIGNANTES



Marie ARTHUR
TPS / MS



Corinne Ogel
PS / GS



Martine MAUDET
GS / CP



Marie LOUVET
Directrice CE1 / CE2



Coraline CHAVEROU
CE1 / CE2
*Remplace en classe
Marie Louvet le mardi*



Emilie JAMES
CE2 / CM1



Noëllie LORANT
CM1 / CM2

PERSONNEL COMMUNAL



Françoise SERANDOUR
Classe TPS/MS
Surveillance sieste MS
Cantine



Sophie LE GUYADEC
Classe PS/GS
Cantine / surveillance cour
Surveillance sieste TPS/PS



Joëlle PÉREZ
Classe GS/CP
Garderie soir
Cantine / surveillance cour



Chantal JÉGO
Garderie matin et soir
Cantine
Surveillance cour



Michelle LECHÉLARD
Garderie matin et soir
Cantine / surveillance cour
Surveillance sieste GS



Sophie LE COCQUEN
Garderie matin et soir
Cantine / surveillance cour
Surveillance sieste MS



Eva VILAYVANH
Garderie le soir
Cantine
Surveillance sieste TPS/PS



Florence DUROS
Ménage



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le 1er septembre les écoliers ont repris le chemin de l'école. Petits et grands se sont retrouvés dans la bonne humeur.

Cette année sera à nouveau, pour l'équipe enseignante, l'occasion d'accompagner les élèves autour de beaux projets, notamment grâce aux subventions de l'Amicale Laïque et de la Mairie. La nature sera au cœur de mul-

tiples découvertes sur les thèmes de l'eau, du jardin, de la forêt... L'école dehors sera reconduite pour les élèves de TPS/MS.

En ce mois de septembre, parents et enseignantes découvrent également le nouvel espace numérique de travail de l'école.

Attachez vos ceintures, la nouvelle année scolaire est bien démarrée !



PS et GS en salle motricité



Classe des MS avec Françoise



Classe des GS / CP



En récréation dans la cour des grands



Classe des CE2 / CM1



Classe des CM1 / CM2



Voici le personnel AESH de l'école. Cendrine, Virginie et Christelle accompagnent au quotidien les élèves aux besoins particuliers.



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de Lanrodec est une association de parents d'élèves, de bénévoles ou de retraités... qui se mobilise tout au long de l'année pour récolter des fonds nécessaires au financement des projets de l'école.

L'équipe est composée d'une dizaine de membres actifs qui évoluent au fil des années. Elle œuvre pour mettre en place des actions pour financer les projets pédagogiques mis en place par l'équipe enseignante, le transport à la piscine, les sorties scolaires, les activités de l'école au sein des classes, le matériel pédagogique, les abonnements, le Noël des enfants, les jeux de cour, les intervenants dans le cadre des projets scolaires, le pot de fin d'année scolaire et les cadeaux pour le départ des enfants du CM2...

L'Amicale met en place différentes actions, renouvelées chaque année ou de façon aléatoire. Celles-ci seront à découvrir tout au long de cette année scolaire.

L'Amicale Laïque, c'est un lieu de rencontre, d'échanges et d'idées... La capacité d'organisation des projets de l'Amicale dépend uniquement de la mobilisation des parents et des bénévoles, sans qui rien n'est possible. C'est pourquoi n'hésitez pas à vous impliquer :

- soit en participant de manière ponctuelle aux actions proposées par l'Amicale (tenir un stand, collecter des lots pour la fête des écoles, préparer ou servir aux repas...),
- soit en participant à une ou plusieurs commissions de préparation des animations (vente de gâteaux, raclette, Fête des écoles...),
- soit en devenant membre de l'association.

Rien de tel que de nouveaux parents ou toute nouvelle personne (retraité, habitant, grands-parents, amis...) pour apporter de nouvelles idées et de la motivation. Elles seront les bienvenues.

Alors n'hésitez plus et rejoignez l'association. L'Amicale compte sur vous car les enfants ont besoin de vous !

Pour contacter l'Amicale Laïque :

Mail : amicalelaiquelanrodec@yahoo.fr

Facebook : Amicale Laïque de Lanrodec



CERCLE CELTIQUE DU LEFF

Cinq lanrodeciennes : Liwen, Lenais, Lia, Eloise et Anaïs issues du Cercle du Leff et du Cercle de Guingamp réunies lors de la Saint-Loup.

Le Cercle du Leff reprendra ses activités courant septembre et recrute des enfants à partir de 5 ans. Les cours ont lieu au Pass'Age à Plouagat le mardi soir de 18h30 à 20h00.

Pour tous renseignements contacter Jean-François Ollivo au 06 43 37 84 84





LE CLUB DES AÎNÉS

Le club des Aînés a tenu son Assemblée Générale le mardi 6 septembre 2022 au foyer du stade.

Le nouveau bureau a été constitué :

- Présidente : Danièle SOLO.
- Co-Présidente : Marthe LE SCEL.
- Secrétaire : Christiane DIRIDOLLOU.
- Trésorier : Patrick GIGOT.
- Trésorier-adjoint : Yvon LE ROUX.

Parmi les nouveautés, les membres de l'association souhaitent changer le nom du club. Celui-ci sera dévoilé lors d'une prochaine réunion.

Il a été décidé également que les après-midis récréatifs qui se tenaient auparavant tous les 1^{ers} mardis de chaque mois se tiendront dorénavant tous les quinze jours, les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis.

Les activités proposées sont diverses :

- Jeux de société (triomino, dominos, scrabble).
- Marche.
- Jeux de boules.
- Travaux manuels (tricot, broderie-diamant, broderie point de croix, coloriage adulte, etc...).

Les travaux manuels effectués seront exposés et pourront être achetés lors du Marché de Noël du 4 décembre.

Le club souhaite également organiser plusieurs manifestations notamment un concours de belote, un

concours de boules et un loto.

La campagne d'adhésion est ouverte, toute personne qui souhaite nous rejoindre est bienvenue.

Le coût de l'adhésion est 15 € par an.

Rendez-vous au Foyer, le mardi 18 octobre après-midi.

Christiane DIRIDOLLOU

Secrétaire du club



FCPLC

Une nouvelle saison qui démarre pour les bleus et noirs, riche de ses 300 licenciés, c'est avec du changement que démarre cette nouvelle année, un nouveau bureau avec à la tête, Jean-Luc Pierres et Sébastien Jouan ainsi qu'un nouveau secrétaire, Ronan Larhantec.

Du côté sportif, c'est avec un nouveau coach, Yann Le Cozic qui revient après quelques années d'arrêts, prendre les rênes des seniors. A savoir que les matchs de l'équipe première se joueront au stade de Lanrodec.

Un début de saison senior frustrant en coupe de France avec une défaite au tir au but face à Lanfains. Mais finalement se rattrape bien en coupe de Bretagne avec une victoire 4-2 en Coupe de Bretagne. Ils ont reçu le dimanche 11 septembre l'AS Grâces - R3 au stade Coco Michel de Plouagat, espérant créer l'exploit pour accéder au 3^{ème} tour.

Concernant les jeunes et l'école de foot, nos jeunes pousses ont tous déjà repris le chemin du carré vert. Il est encore possible de s'inscrire pour la saison

2022/2023 en envoyant un e-mail à info@fcplc.fr.

Pour les plus grands, la coupe Gambardella a commencé le samedi 10 septembre, avec un déplacement au stade de Lanvallay.





CONCOURS DE PALETS ET CONCERT

Le 7 mai a eu lieu un concours de palets, organisé par l'Asso Sept sur le site de Kerprin. Le tournoi était suivi par un concert organisé par l'association Efrontet avec les groupes Oncle Marcus et Dr Grenndub, Gil Jogging & Tone's, Trouz an Noz, Cobra Jaune et Digital Seal Hi-fi.



Tél. 02 96 43 81 50
contact@am-elec.com - www.am-elec.com

Chez Christophe

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - RECEPTION ET MARIAGE**

1 Place de la république - 22170 CHATELAUDREN
TÉL. 02 96 74 10 54 - Mail : chez.christophe.chatelaudren@gmail.com

A Lanrodec

De 17h30
À 21h

Erwan's PIZZ
pizzas à emporter

Tous les mercredis soir, face à l'église

06.12.21.43.56

Pizzas spéciales pâtes fraîches



DEPUIS
10
ANS

LES MAISONS DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

SAINT-BRIEUC | LANNION | LOUDÉAC | DINAN
GUINGAMP – PAIMPOL – ROSTRENNEN



Être là où vous en avez besoin.



Solidarités
humaines



Routes
& travaux



Collèges



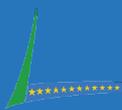
Projets
de territoire

CÔTES D'ARMOR
VOS SERVICES PUBLICS
PRÈS DE CHEZ VOUS

   cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département





A Lanrodec les 5 et 19 octobre de 13 h 30 à 16 h 30



Leff Armor Communauté poursuit ses permanences France Services au sein des communes.

Ce dispositif itinérant a pour but d'accompagner gratuitement les usagers, lors de permanences en Mairie, sur leurs démarches en ligne de 9 partenaires (Assurance Retraite, Assurance Maladie, Impôts, Pôle Emploi, ANTS, CAF).

Près de 100 usagers ont déjà été accompagnés depuis le 10 Juillet 2021 sur de nombreux domaines (Pass sanitaire, demande de carte d'identité, pension de réversion, demande de pré-retraite, allocations, etc...)

Vous pourrez également y trouver une réponse à vos demandes générales sur l'utilisation du numérique et une aide pour toutes vos démarches en ligne.

Le conseiller France Services : Fabien Le Berre vous accueillera au sein des mairies du mardi au samedi matin de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le planning des permanences est disponible en Mairie ou sur le site Internet du Leff Armor Communauté.

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes :

06 75 47 30 57 / franceservices@leffarmor.fr.



vous accompagne gratuitement

dans vos démarches administratives



France services

pour prendre en main vos outils numériques



Médiacentre

Itinérance France services : permanences dans votre commune



Retrouvez le planning sur www.leffarmor.fr rubrique France services ou prenez rendez-vous au 06 75 47 30 57

Maisons France services :

Plélo - 02 96 79 53 53

Lundi 10h-16h / Mardi & jeudi : 9h-12h / Mercredi : 10h-12h et 14h-18h / Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plouha - 02 52 70 09 90

Lundi 10h-17h / Mardi & jeudi : 9h-12h et 14h-19h / Mercredi : 9h-17h30 / Vendredi : 9h-12h et 14h-17h / Samedi : 9h-12h

Médiation numérique



Horaires :

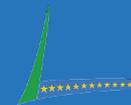
Mercredi : 14h-18h

Jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h

Contact :

02 96 79 74 64

mediacentre@leffarmor.fr



Médiation Numérique Leff Armor communauté - Septembre 2022

VISA INTERNET BRETAGNE :

10 séances d'initiation à l'utilisation de l'ordinateur, de la tablette et du téléphone et des services en ligne.

A Châteaulaudren :

Ordinateur : les jeudis **et** vendredi matin 10h30-12h à partir du jeudi 22 Septembre 2022.

Tablette et téléphone : les jeudis après-midi 14h-15h30 à partir du jeudi 15 Septembre 2022.

A Plouha :

Tablette et téléphone : les mercredis matin de 10h30 à 12h à partir du 31 Août 2022.

Gratuit, Inscription obligatoire



PARCOURS E-ADMINISTRATION :

4 séances de découverte du fonctionnement des principaux sites et outils administratifs en ligne. Devenez autonomes dans vos démarches !

A Châteaulaudren : les samedi matin 10h-12h à partir du samedi 24 septembre 2022.

Gratuit, Inscription obligatoire



A VOS QUESTIONS !

1 séance pour poser toutes vos questions à nos animateurs qui y répondront dans la mesure du possible.

A Châteaulaudren : vendredi 16 septembre 17h-19h.

A Plouha : mercredi 21 septembre 14h-16h

Gratuit

Réservation obligatoire



ATELIERS PLOUHA:

- Mercredi 7 septembre – Naviguez en sécurité !
Quelques conseils pour éviter les écueils.
- Mercredi 14 septembre – Retouche d'image et création vidéo
Découverte des outils de retouches d'images et de création de vidéos simples de Windows.
- Vendredi 28 septembre – Mobilité : bien utiliser Google Map.
Révision en profondeur de l'outils de géolocalisation de Google Maps, découverte ou redécouverte de Street view.

Gratuit

Le mercredi après-midi 14h-16h.

Réservation obligatoire



FERMETURE :

LE MEDIACENTRE SERA FERME LES SAMEDI 3 ET 10 SEPTEMBRE APRES-MIDI

ITINERANCE FRANCE SERVICES :

Le service d'itinérance Leff Armor communauté vous accueille dans 18 mairies de la communauté de communes pour vous aider dans vos démarches administratives et dans votre utilisation des outils numériques.

Retrouvez le planning sur le site de Leff Armor communauté.

Pour prendre rendez-vous : 06.75.47.30.57



ATELIER NUMERIQUE JEUNE :

Stage Création de jeux vidéo

Comment créer facilement vos propres jeux vidéo grâce à l'application Scratch. En 4 séances, vous pourrez découvrir les métiers du jeu-vidéo, programmer votre jeu, réaliser les sons et le design et parfaire votre culture vidéoludique.

A Châteaulaudren : les samedi 24 septembre, 1er, 15 et 22 octobre 2022.

10 €.

Inscription obligatoire



ATELIERS CHÂTELAUDREN:

- Jeudi 22 septembre – Initiation Excel 1^{ère} partie
*Découvrir le fonctionnement du tableur.
Apprendre à créer une formule.
Découvrir quelques fonctions de base.*
- Vendredi 23 septembre – Transférez vos photos.
Transférez vos photos depuis votre téléphone ou votre appareil photo numérique vers votre ordinateur.
- Vendredi 30 septembre – Retouche d'image et création vidéo
Découverte des outils de retouches d'images et de création de vidéos simples de Windows.

Gratuit

Les jeudis ou vendredis soir 17h-19h.

Réservation obligatoire



HORAIRE et contact du Médiacentre:

Vous pouvez accéder au Médiacentre pour utiliser les ordinateurs, scanner ou imprimer aux horaires suivants :

Mercredi : 14h-18h

Jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-19h.

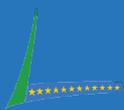
Gratuit pour vos démarches. Pour vos loisirs : abonnement à l'année 15€ ou 1€/heure, impression 0.15€/page.

Inscription, réservation et questions :

02.96.79.74.64

mediacentre@leffarmor.fr





LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT C.A.U.E 22

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Quatre architectes-conseillers assurent sur rendez-vous des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent, idéalement le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Ils peuvent aider :

- au choix du terrain,
- à l'insertion du projet dans le site,
- au montage de projet de construction ou de réhabilitation,
- à étudier toute intention de projet pour apporter leur expertise en matière de qualité d'usage, espace et confort

thermique, économie d'énergie, insertion dans le site...
• à informer sur les formalités administratives et les données réglementaires.

Rencontrer un architecte-conseiller

Mme Claude Giraud-Cherel, architecte-conseil au Conseil d'architecture et de l'environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22), vous reçoit à Leff Armor Communauté (Site Moulin de Blanchardeau à Lanvallon) tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02.96.70.17.04 ou par email : ads@leffarmor.fr

Il vous faut pour cela vous munir de tout plan, croquis, et photo aidant à la bonne compréhension de votre projet.

Il convient également d'amener les éléments permettant de localiser le projet ou la parcelle (plans et références cadastrales, photo aérienne...).

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE PLÉLO GAËLLE ROUTIER ET PASCAL PRIDO À LA MAIRIE DE LANRODEC LE VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022 DE 11H00 À 12H00





CARTE CADEAU
VALEUR
OFFERT PAR
*Foulards/Bijoux
Produits Fursterer*
SALON TÊTE À COIFFER
LANRODEC
TEL 02 96 69 47 90
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 9H 12H30 14H
19H ET LE SAMEDI 9H 17H



ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT - DÉMOLITION
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE & ISOLATION

3, Kergoust - 22170 LANRODEC
02 96 74 33 15

Cédric - 06 16 09 33 66
Christian - 06 38 57 79 66
sarltlctp@gmail.com

SIRET 652 128 248 000 14



Forum Citoyen Leff Ar Mor



Et si l'eau m'était comptée...

Depuis des siècles, l'eau a été le sujet de multiples histoires, légendes, fables, chansons. Ainsi contée, l'eau a toujours été un thème attaché à la joie, au loisir, à la vie, même si certaines catastrophes sont venues parfois ternir cette belle image.

Au fil du temps, l'eau est devenue un produit de consommation courant que l'on peut acheter au même titre que d'autres denrées alimentaires. Quoi de plus logique puisque nous vivons dans une société dans laquelle il est très facile de se servir, sans se préoccuper de la veille ou du lendemain. Cependant, nous sommes arrivés au lendemain et aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et ses conséquences, le sujet est devenu plus sérieux voire préoccupant.

Concernant les déchets, les habitants prennent de plus en plus conscience de la nécessité de trier, de composter, de les valoriser, de donner une seconde vie aux objets.

Qu'en est-il pour l'eau ? La réponse est facile !!!!!!! L'eau coule au robinet et c'est bien évidemment la Communauté de Communes qui est responsable. C'est bien à Blanchardeau que l'on paye l'eau ? Donc..... Raccourci rapide et quelque peu simpliste !!!!!

Faisons un arrêt sur le cycle de l'eau : pompage - traitement - stockage - distribution - consommation - épuration / rejet. Puis le cycle recommence. Alors quel est le rôle de chacun ? La Communauté de Communes a le devoir de fournir à tous les habitants du territoire une eau potable c'est à dire la pomper, la traiter, la stocker, la distribuer. Lorsqu'un réseau d'assainissement collectif existe, elle a aussi en charge l'épuration.

Et le citoyen ? Quelle est sa part de responsabilité ? Quels sont ses moyens d'actions ?

Le citoyen a d'abord la possibilité d'agir sur sa consommation et ses rejets. De simples gestes de la vie courante alliés à des petits matériels dits « économes » peuvent se traduire par une baisse sensible du volume utilisé, sans parler des économies générées par l'utilisation des eaux pluviales. Par ailleurs, le citoyen a le devoir de disposer d'un système d'assainissement aux normes et contrôlé régulièrement afin d'éviter le rejet d'une eau mal traitée. De même, dans le domaine des cultures, en plein champ ou dans les jardins, des solutions existent pour

diminuer voire supprimer l'utilisation des produits chimiques retrouvés dans les cours d'eau.

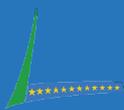
Chacun à son niveau, quelle que soit sa profession ou son activité, même du dimanche, a une part de responsabilité concernant la qualité de l'eau. Si hier l'accent a surtout porté sur la potabilité de l'eau au robinet, beaucoup moins chère que l'eau en bouteille qu'il est facile d'acheter, aujourd'hui il faut également composer avec la ressource. Cette dernière paraissait illimitée mais plusieurs exemples, liés sans aucun doute au réchauffement climatique, viennent contredire cette approche.

Alors, quelles sont les ressources en eau de qualité ? Même si des progrès ont été réalisés en raison de multiples plans de lutte contre les algues vertes, il reste encore difficile de trouver une eau totalement exempte de nitrates ou de produits chimiques. Dans certains forages, il existe de l'eau d'excellente qualité. Il faut espérer que cela dure mais peut-on en être aussi sûr ? En ce qui concerne la ressource, il est visible qu'elle diminue avec l'abaissement du niveau des rivières ou des nappes phréatiques, avec la sécheresse ou la faible pluviométrie moyenne. Il faut donc gérer la ressource à tous les niveaux : lutter contre les fuites d'eau dans les réseaux de distribution (travaux de réhabilitation des réseaux en cours dans plusieurs communes), adapter les cultures pour diminuer les plantes gourmandes en eau, utiliser l'eau de pluie et le paillage pour le jardinage, appliquer maintes petites astuces pour diminuer sa consommation courante.

Ce dont nous devons être certains c'est qu'il faut conserver ce bien précieux. Pour cela nous devons toutes et tous agir au quotidien pour sauvegarder cette ressource naturelle indispensable à la vie.

Alors, soyons des citoyens solidaires et responsables pour qu'un jour notre consommation d'eau ne nous soit pas comptée.

Alain Collet, président



DES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU !



1

Se doter
d'équipements économes
en eau pour robinets
(mousseur/aérateur, mitigeur,
réducteur de débit...)



2

Opter
pour des équipements
économes en eau pour WC
(éco-sac, système double
poussoir...)



3

Préférer
les douches aux bains et
réduire la quantité d'eau
utilisée en limitant ses
douches à 3 minutes.



4

Ne pas laisser
couler l'eau sans raison.
Penser à la couper quand on
se lave les mains, quand on
se savonne...



5

Remplir
complètement son lave-linge
et son lave-vaisselle pour les
faire tourner à plein.



6

Récupérer
le surplus d'eau (*sans produit
chimique*) de ses éviers/douches
et la réutiliser pour arroser
ses plantes par exemple.



7

Installer
un récupérateur d'eau de
pluie pour arroser son jardin
ou pour ses usages
domestiques.



8

Repérer
les fuites d'eau éventuelles
chez soi et les faire réparer
rapidement.





Situation de crise sécheresse :

Depuis le 10 août 2022, le département des Côtes d'Armor est en crise sécheresse. Un arrêté préfectoral précise les restrictions d'usage de l'eau à respecter afin d'éviter un risque de pénurie d'eau. L'arrêté s'applique jusqu'au 30 novembre 2022, sauf si la situation évolue d'ici là.

La situation hydrologique des cours d'eaux est très préoccupante en ce début septembre. Les hauteurs d'eau dans les forages qui fournissent 68% de l'AEP sur LAC sont au plus bas et les dernières pluies ne suffisent pas à les recharger. Les prévisions de pluviométrie à venir ne laissent pas anticiper une amélioration. Les stocks constitués par les barrages départementaux ne sont plus approvisionnés et subissent une évaporation importante.

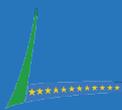
La végétation est encore très présente et profite quand elle le peut des pluies récentes, empêchant ainsi la recharge que l'on a en conditions hivernales.

La consommation en eau potable est très forte en cette rentrée car nous enregistrons beaucoup de reports sur l'AEP d'exploitations agricoles dont les forages sont à sec. Le complément acheté au SDAEP est en augmentation.

Cette situation est présente sur tout le département et même la région, car la configuration hydrique revêt les mêmes caractères. Ainsi, il va falloir influencer sur les consommations humaines afin de garantir les stocks le plus loin possible dans le temps (fin novembre) afin d'éviter une rupture des approvisionnements en Eau Potable sur certains secteurs du département et préserver les milieux aquatiques en limitant les prélèvements.

Seuls les usages essentiels comme la consommation humaine, la santé, le sanitaire et la production doivent être priorités. Chacun doit se sentir en responsabilité par rapport à sa consommation d'eau individuelle.

- Les collectivités : LAC : suspension des contrôles de branchement d'eaux usées (sécheresse). En raison de la situation de crise sécheresse, certains usages de l'eau sont à proscrire. A cet effet, le contrôle des branchements d'assainissement collectif rendu obligatoire dans le cas de vente, par une délibération du 03/11/2020, est suspendu pendant la durée de crise sécheresse pour éviter une consommation d'eau potable non prioritaire. Les propriétaires seront informés que le contrôle ne sera effectué que lorsque la situation de crise sera terminée.
- Les entreprises : communication envers le réseau LAC
- Les particuliers : une campagne de sensibilisation est mise en place en direction de la population, via un flyer reprenant les bons gestes pour faire des économies et rappelant les restrictions qui s'appliquent. La diffusion sera effectuée via les écoles aux élèves et leurs familles, aux communes, aux associations, via les réseaux sociaux. Les mairies doivent être le relais de cette information afin de toucher le plus directement et d'informer au plus près la population. Chaque commune diffusera elle-même le message, Leff Armor fournit le support de flyer et l'argumentaire, notamment pour les enseignants.



LEFF ARMOR LAURÉATE AU DISPOSITIF OUI PUB, INVERSE DU STOP PUB

«Pas de gaspillage papier à Leff Armor communauté : la publicité, c'est uniquement pour ceux qui la veulent»



Une part significative des publicités sont jetées sans être lues

Leff Armor porte une politique forte en matière d'environnement : préservation de la ressource en eau, prévention et gestion des déchets, GEMAPI... la volonté des élus de Leff Armor est d'être pleinement acteur vers la transition écologique, nouveau modèle économique et social, dans le respect du développement durable. Depuis 30 ans, la Communauté de communes travaille à la sensibilisation de la gestion des déchets.

Pour poursuivre dans cette voie, Leff Armor a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « OUI Pub » permettant d'expérimenter une inversion du système en matière de distribution des Imprimés Publicitaires Sans Adresse (IPSA). Ce dispositif vise à limiter la distribution d'imprimés publicitaires non adressés à compter du 1er septembre 2022.

Pour l'utilisateur, le procédé est simple : pour celui qui ne veut plus les publicités, les boîtes à lettres sans autocollant ne seront pas distribuées. Pour celui qui veut continuer de recevoir les publicités, il peut bénéficier d'un autocollant OuiPub ou le fabriquer lui-même. C'est l'inverse de Stop pub.

L'autocollant sera disponible sur demande dans les services publics (Accueil Leff Armor à Blanchardeau, mairies, France services...)

L'objectif premier de ce dispositif « Oui Pub » est la lutte contre le gaspillage papier. Consciente de l'impact économique, social et sociétal de cette démarche innovante; Leff Armor s'engage pour une publicité plus responsable et une société plus sobre.

A SAVOIR !

A Leff Armor : 400 tonnes de papiers seraient épargnées du traitement de déchets.

Selon l'Adème : 14Kg/habitant et par an d'IPSA soit plus de 8% du volume de papiers.

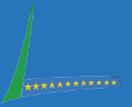


1 arbre permet de fabriquer **42.5Kg de papier**. Pour une famille de 4 personnes, la publicité reçue équivaut à un arbre et demi.



2 000 L d'eau pour faire **un kilo de papier** soit pour une famille de 4 personnes, l'équivalent de **630 baignoires** pleines d'eau.

Source : Ademe



Influenza aviaire RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins



Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javelisée.

Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au 02 96 33 01 71 ou par courriel à sd22@ofb.gouv.fr



06 31 73 64 27
ZA DES 4 VOIES SUD - 22170 PLÉLO

BOIS - ALU - PVC

- CLOISON SÈCHE
- ISOLATION
- PORTE
- FENÊTRE
- VOLET
- PORTE DE GARAGE
- PORTAIL EXTÉRIEUR
- AGENCEMENT INT.
- PARQUET
- POSE DE CUISINE
- TERRASSE BOIS

MAÇONNERIE

NEUF & RÉNOVATION

**Damien
CAMUS**

Convenancho
22170 LANRODEC

☎ **06 77 43 16 28** ✉ maconnerie.camus@gmail.com



ÊTRE VU : LA SÉCURITÉ DE TOUS

L'automne est là et les jours commencent à raccourcir... À vélo, à pied, à cheval ou à trottinette, c'est toujours agréable de se balader à travers notre campagne.

En effet, voir et être vu sont deux éléments essentiels à la sécurité routière, avec le respect des règles fondamentales de la circulation routière.

Ainsi, pour la sécurité de tous, il est important d'être vu lors de vos balades, notamment au lever du soleil ou à la nuit tombée !

La sécurité routière émet les recommandations suivantes aux marcheurs, cyclistes :

- Porter des vêtements clairs avec des bandes réfléchissantes
- Avoir avec soi un gilet haute visibilité (obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante).
- Le vélo doit être équipé de catadioptres (dispositif réfléchissant de couleur rouge à l'arrière, blanche ou jaune à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales) et de feux de position (l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et une lumière rouge à l'arrière).
- Traverser sur des passages protégés et privilégier

les passages éclairés

- Hors agglomération ou en l'absence de trottoirs praticables, marchez sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face
- Restez concentré (pas de téléphone, d'oreillettes, de jeu ou tout autre élément qui pourrait vous distraire au moment de traverser).

Bon à savoir

De nuit et sans gilet, le cycliste est visible à seulement 30 mètres par les autres usagers. En revanche, si le cycliste porte un gilet, un conducteur le voit à 160 mètres, ce qui lui laisse le temps de ralentir et de se déporter.

Selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de 42% en novembre par rapport au mois d'octobre sur le créneau horaire de 17h00 - 19h00 et de 13,6 % sur la tranche horaire matinale de 7h00 - 9h00.



Nous vous rappelons l'importance du respect des règles de circulation en trottinette, vélo, scooter... dans le centre bourg !

Un accident est si vite arrivé !!



Élagage

Bois à couper sur les routes, ça ne peut pas durer !

Nous lançons à nouveau un dernier appel à la citoyenneté des propriétaires et exploitants concernés par l'élagage cet hiver. Ils sont nombreux. Merci de procéder à la taille rapidement. Il y va de la sécurité et du respect de la circulation de chacun. Le maire pourra, après mise en demeure, faire procéder à l'exécution

forcée des travaux d'élagages destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales (article L. 2212-2-2 du CGCT). Les coûts seront répercutés sur les personnes concernées.

Merci de ne pas laisser vos coupes dans les douves le long de la route



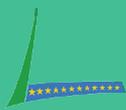
Pour le "bien vivre" avec votre voisinage, nous vous rappelons les horaires où vous pouvez réaliser des activités engendrant du bruit (jardinage, bricolage...)

*** Les jours ouvrables :
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h30**

*** Les samedis :
de 09h à 12h et de 15h à 19h**

*** Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h**

Merci pour votre vigilance !



BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés adultes

- Guillaume Musso - Angélique
- Camilla Lackber & Henrik Fexeus - La boîte à magie
- Olivier Adam - Dessous les roses
- Franck Boyses - L'homme peuplé
- Danielle Steel - Scrupules
- Françoise Bourdon - Le jardin des cyprès
- Jussi Adler-Olsen - Sel
- Valentin Musso - L'homme du grand hôtel



Nouveautés jeunesse

- Carlan / Badel - Tout ce qu'une maîtresse ne dira jamais
- Anna Llenas - Le monstre des couleurs va à l'école
- Serge Bloch - L'école de Léon
- Ers / Dugomier - Les enfants de la résistance T. 8
- Eiichiro Oda - One Piece T. 81 à T. 90
- La science est dans : la pomme de terre
- Yvan Pommaux - Tu étais où, avant ?
- Burban / Martin / Pansart - Bassima



Boîte de retour

Depuis quelques semaines la bibliothèque est équipée d'une boîte de retour. Elle vous permet de déposer les livres à rendre en dehors des horaires d'ouverture.



Horaires de la bibliothèque

Pendant la période scolaire :

Lundi & Vendredi 16h00 / 18h00
Mercredi 15h00 / 18h00
Samedi 10h00 / 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi / Vendredi de 16 h 00 à 18 h 00.

La bibliothèque recherche des bénévoles pour assurer les tâches courantes telles que la couverture de livres, la tenue de permanences, etc...

Si vous êtes intéressé(e), contactez David au : 02.96.32.65.07 ou par e-mail à : contact@bibliotheque-lanrodec.fr ou directement à la bibliothèque.



HOMMAGE À BERNARD SABOT



Bernard SABOT était un artiste incontournable de la galerie de Lanrodec, et un membre actif de l'Association La Ruche des Arts, créée il y a deux ans, dont il était le président d'honneur.

Cette collaboration, avec la commune de Lanrodec, a duré une dizaine d'années, avec les artistes membres de l'association, il partageait le programme et faisait découvrir les artistes.

Un homme droit, juste, fidèle à ses valeurs humanistes qui était toujours à la recherche de la perfection.

Bernard SABOT fût un jeune homme styliste et costumier de théâtre (il a appris la couture avec sa maman), jeune adolescent au conservatoire de musique, apprenant le violon, ou encore jeune peintre suivant les préceptes de son maître à la « grande chaumière à Paris » (peintre Edouard MAC'AVOY), comédien créateur de troupe et de festival, écrivain, chanteur compositeur sur les routes de France... tout cela donne une idée de sa capacité à s'exprimer avec persévérance, passion et talent dans toutes les formes d'art.

Bernard avait le regard pétillant, il arrivait doucement dans la galerie, le sourire et la gentillesse qui le caractérisait ont permis d'accompagner bien des artistes dans leurs premiers pas hors de leur atelier. Il savait trouver les mots, donner les conseils, sans jugement, sans aucun a priori, ouvert à toutes les expressions artistiques.

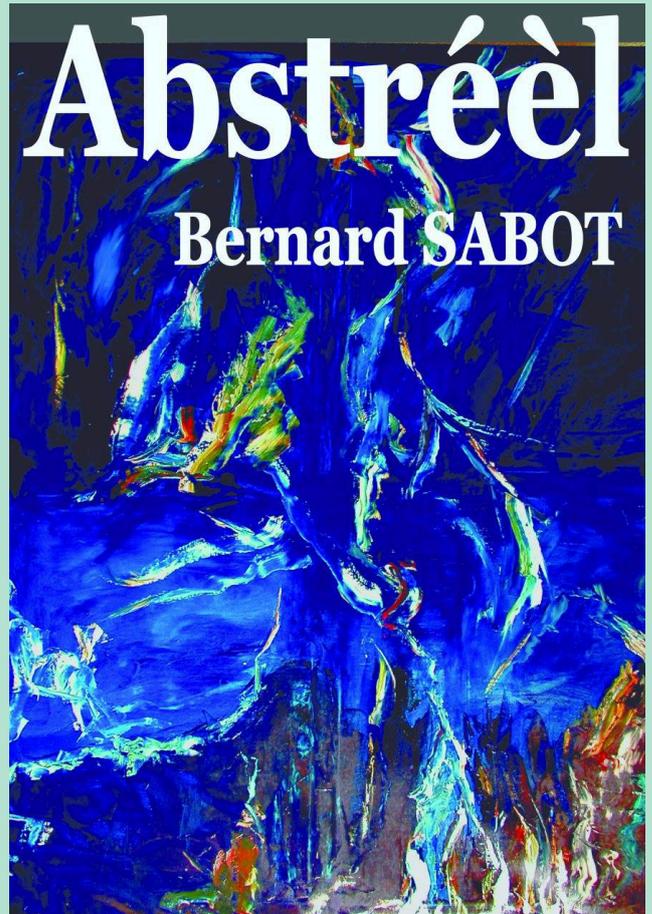
Bernard était soucieux du respect de l'autre.

La commune de Lanrodec tient à remercier cet artiste pour tout ce partage. Un grand merci également à Nelly, son épouse, de nous avoir donné l'occasion de lui rendre un hommage à la Galerie de Lanrodec, dans ces murs qui l'ont si souvent accueilli et où il savait donner

à chaque visiteur l'impression d'être unique dans leur recherche de la beauté à travers l'art.

Merci Bernard SABOT

Paschale Gaultier



PROCHAINS VERNISSAGE DES EXPOSITIONS

Vendredi 21 octobre

Vendredi 18 novembre

Vendredi 16 décembre

Hommage à Bernard Sabot 1932 - 2022

